

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun organisme de réglementation n'a évalué le bien-fondé de ces valeurs mobilières ni examiné le présent document. Toute affirmation contraire constitue une infraction. Le présent Placement (au sens défini aux présentes) pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité de votre investissement. Pour prendre cette décision d'investissement, vous devriez demander conseil à un courtier inscrit.

Ces valeurs mobilières n'ont pas été inscrites en vertu de la United States Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi américaine sur les valeurs mobilières »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis, et elles ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis, ni pour le compte ou au bénéfice de personnes des États-Unis ou de personnes se trouvant aux États-Unis, sauf conformément à une dispense des exigences d'inscription prévues par la Loi américaine sur les valeurs mobilières et les lois sur les valeurs mobilières applicables des États américains. Le présent document relatif au Placement ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de ces valeurs mobilières aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou à des personnes se trouvant aux États-Unis, ni pour leur compte ou à leur bénéfice. Les termes « États-Unis » et « personne des États-Unis » ont le sens qui leur est attribué dans la Règlement S en vertu de la Loi américaine sur les valeurs mobilières.

DOCUMENT RELATIF AU PLACEMENT EN VERTU DE LA DISPENSE DE FINANCEMENT DES ÉMETTEURS COTÉS

16 septembre 2026



MARVEL BIOSCIENCES CORP.
(« Marvel » ou la « Société »)

PARTIE 1. SOMMAIRE DU PLACEMENT

Qu'offrons-nous?

Valeurs mobilières offertes :	Marvel offre par les présentes à la vente des unités de la Société (les « Unités ») pour un produit brut pouvant atteindre 3 000 000 \$ (le « Placement ») conformément à la Dispense de financement des émetteurs cotés prévue à la partie 5A du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (le « Règlement 45-106 »).
Description des valeurs mobilières offertes :	Chaque Unité sera composée d'une Action ordinaire de la Société (une « Action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'Action ordinaire (un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription donnera à son porteur le droit de souscrire une Action ordinaire supplémentaire au prix de 0,20 \$ par action, à compter du soixante et unième (61^e) jour suivant la date de clôture du Placement (la « Date de clôture »), et ce, pendant une période d'un (1) an à compter de la Date de clôture; toutefois, si, à tout moment après la date correspondant à soixante et un (61) jours suivant la Date de clôture, le cours moyen pondéré en fonction du volume des Actions à la TSXV (au sens défini ci-dessous) est d'au moins 0,25 \$ par action pendant une période de cinq (5) jours de bourse consécutifs (qu'il y ait ou non des

	opérations sur chacun de ces jours), la Société pourra devancer la date d'expiration des Bons de souscription à une date qui ne pourra être antérieure à 30 jours suivant la date à laquelle un avis de cette expiration anticipée est transmis aux porteurs de Bons de souscription, cet avis pouvant être donné au moyen d'un communiqué de presse général.
Prix du Placement:	0,15 \$ par Unité.
Montant du Placement:	Un minimum de 10 000 000 Unités pour un produit brut de 1 500 000 \$, et jusqu'à 20 000 000 Unités, pour un produit brut pouvant atteindre 3 000 000 \$.
Date de clôture:	La clôture du Placement devrait avoir lieu vers le 30 septembre 2026, ou à toute autre date ou à toutes autres dates que la Société peut déterminer et, dans tous les cas, au plus tard à une date ne dépassant pas 45 jours après la date de dépôt du présent document relatif au Placement.
Bourse:	Les Actions ordinaires sont inscrites et admises à la négociation à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole « MRVL ». Les Bons de souscription ne sont inscrits à aucune bourse.
Dernier cours de clôture:	Le 15 septembre 2026, dernier jour de bourse terminé avant la date du présent document relatif au Placement, le cours de clôture des Actions ordinaires à la TSXV était de 0,15 \$.
Description des Actions ordinaires:	Les porteurs d'Actions ordinaires ont droit aux dividendes, si et lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la Société, à une voix par Action ordinaire aux assemblées des actionnaires et, en cas de liquidation, à recevoir les actifs de la Société qui peuvent être distribués aux porteurs d'Actions ordinaires.

La Société effectue un financement d'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du Règlement 45-106. Dans le cadre du présent Placement, la Société déclare que ce qui suit est vrai :

- La Société exerce des activités opérationnelles et son principal actif n'est ni de la trésorerie, ni des équivalents de trésorerie, ni son inscription à la cote d'une bourse.
- La Société a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle qu'elle est tenue de déposer.
- La Société se prévaut des dispenses prévues dans l'Ordonnance générale coordonnée 45-935 – *Dispenses de certaines conditions de la dispense de financement des émetteurs cotés* (l'« Ordonnance ») et est admissible au placement de valeurs mobilières en vertu des dispenses prévues dans l'Ordonnance.
- Le montant total en dollars du présent Placement, combiné au montant en dollars de tous les autres placements effectués en vertu de la Dispense de financement des émetteurs cotés et de l'Ordonnance au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du présent document relatif au Placement, ne dépassera pas 25 000 000 \$.
- La Société ne clôturera pas le présent Placement à moins que la Société ne croie raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à ses besoins de liquidités pendant une période de 12 mois suivant le placement.
- La Société n'affectera pas les fonds disponibles provenant du présent Placement à une acquisition qui constitue une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières, ni à toute autre opération pour laquelle la Société sollicite l'approbation des porteurs de titres.

Note de mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document relatif au Placement contient certains énoncés prospectifs et certaines informations prospectives (collectivement appelés aux présentes les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Tous les énoncés autres que ceux portant sur des faits actuels ou historiques sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent, mais pas toujours, reconnaissables à l'emploi de termes tels que « pourrait », « devrait », « peut », « prévoit », « s'attend à », « croit », « sera », « peut », « projeté », « maintenir », « continue », « stratégie », « potentiel », « projets », « croître », « tirer parti », « estime », « bien positionné » ou de termes similaires suggérant des résultats futurs. En particulier, le présent document relatif au Placement contient des énoncés prospectifs concernant les possibilités futures, les stratégies et objectifs commerciaux et les plans de la direction, les avantages concurrentiels, le rendement financier prévu de la Société, la réalisation du Placement, l'utilisation du produit et l'utilisation des fonds disponibles après la réalisation du Placement, la Date de clôture prévue ainsi que d'autres questions accessoires ou connexes à ce qui précède.

Les énoncés prospectifs concernant la Société reposent sur certaines attentes et hypothèses clés de la Société concernant le rendement financier prévu, les perspectives commerciales, les stratégies, les lois fiscales, les prix des produits de base, le caractère suffisant des dépenses en immobilisations budgétées pour mener à bien les activités prévues, la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services ainsi que la capacité d'obtenir du financement à des conditions acceptables, tous ces éléments étant susceptibles de changer en fonction des conditions du marché et d'éventuels retards dans l'échéancier. Bien que la direction de la Société considère ces hypothèses comme raisonnables compte tenu des renseignements dont elle dispose actuellement, celles-ci pourraient se révéler inexactes.

De par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes inhérents (tant généraux que particuliers), ainsi que le risque que les énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Il convient de ne pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs, car un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des convictions, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions exprimés dans les énoncés prospectifs, notamment : les responsabilités et les risques; les facteurs économiques et de marché généraux, y compris la concurrence commerciale et les modifications de la réglementation gouvernementale ou des lois fiscales; les incertitudes politiques et sociales générales; l'absence d'assurance; le retard ou l'omission d'obtenir les approbations du conseil d'administration ou les approbations réglementaires; les modifications législatives touchant la Société; le moment et la disponibilité du financement externe à des conditions acceptables; ainsi que l'absence de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée ou la perte de personnes clés. Les lecteurs sont avisés que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Une description des hypothèses utilisées pour élaborer ces informations prospectives ainsi qu'une description des facteurs de risque susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des informations prospectives figurent dans les documents d'information de Marvel sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont expressément et entièrement assujettis à la présente mise en garde. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document relatif au Placement sont formulés à la date du présent document relatif au Placement et il ne faut pas se fier à ces informations comme représentant les opinions de Marvel à une date postérieure à celle du présent document relatif au Placement. Marvel a tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent des attentes ou estimations actuelles exprimées ou implicites dans les informations prospectives. Toutefois, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations ne correspondent pas aux attentes ou aux estimations et que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Marvel décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure expressément exigée par la législation applicable en valeurs mobilières.

Devise

Sauf indication contraire, toutes les mentions de « dollars », de « C\$ » ou de « \$ » dans le présent document relatif au Placement désignent des dollars canadiens.

PARTIE 2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Quelle est notre activité commerciale?

La Société est actuellement une entreprise de biotechnologie spécialisée dans le développement pharmaceutique au stade préclinique qui utilise une approche de « redéveloppement de médicaments » pour le développement de

médicaments. Historiquement, lorsqu'une nouvelle classe de médicaments est mise au point, elle est optimisée pour une cible particulière, mais n'est généralement approuvée que pour une maladie précise. Souvent, une nouvelle maladie faisant intervenir la même cible est identifiée; toutefois, compte tenu de la durée restante de protection par brevet, il se peut que le médicament initialement approuvé ne dispose pas de suffisamment de temps pour que son développement pour la nouvelle indication thérapeutique soit commercialement viable. Marvel développe de nouveaux dérivés chimiques synthétiques du médicament initialement approuvé pour la nouvelle indication thérapeutique. La Société cherche à obtenir une protection par brevet à mesure qu'elle développe le nouvel actif potentiel. La Société estime que ce modèle d'affaires permet de développer ses actifs avec beaucoup moins de risques, de coûts et de temps que les entreprises de biotechnologie traditionnelles.

La Société a actuellement développé plusieurs nouvelles entités chimiques, à partir de dérivés chimiques synthétiques de médicaments connus dont le brevet a expiré, qui inhibent le récepteur A2a de l'adénosine et qui ont des applications dans le domaine des maladies neurologiques (dépression et anxiété, maladie d'Alzheimer, TDAH). La principale cible de la Société est MB-204, un nouvel antagoniste du récepteur A2a de l'adénosine, qui pourrait constituer un traitement potentiel de la maladie d'Alzheimer et du syndrome de Rett.

La Société a été constituée le 1^{er} août 2018 en vertu des lois de la province de la Colombie-Britannique. La Société a été prorogée de la Colombie-Britannique vers l'Alberta le 14 juin 2021. Les Actions ordinaires sont inscrites et admises à la négociation à la TSXV sous le symbole « MRVL ».

Développements récents

Voici un bref résumé des principaux développements récents concernant ou touchant la Société au cours des 12 derniers mois :

Le 9 septembre 2026, Kelsem Holdings Inc., qui détient une débenture convertible de 500 000 \$ venant à échéance le 19 janvier 2027, a signé un engagement par lequel elle s'engage soit à convertir la totalité du capital et des intérêts dus en actions ordinaires de la Société, soit à reporter la date d'échéance au 31 décembre 2027. Le solde dû se composait de 309 000 \$ d'intérêts et de 500 000 \$ de capital.

Le 5 août 2026, la Société a annoncé avoir obtenu des résultats positifs de son étude préclinique sur le syndrome de l'X fragile, menée dans le cadre de la FRAXA Drug Validation Initiative, en collaboration avec la FRAXA Research Foundation.

Le 8 juin 2026, la demande de brevet australienne 2021235803 de la Société portant sur MB-204 a été acceptée.

Le 16 avril 2026, la Société a annoncé avoir identifié deux formulations liquides principales adaptées aux enfants de son composé principal breveté, MB-204. Ces travaux ont été soutenus par une subvention du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada.

Le 7 avril 2026, la Société a annoncé avoir obtenu un soutien financier et stratégique de 5 Horizons Ventures pour ses essais cliniques de phase 1. Dans le cadre de ce partenariat, 5 Horizons Ventures fournira un financement équivalant à 15 % des coûts liés à l'organisme de recherche sous contrat (CRO) de la Société pour les prochains essais cliniques de phase 1.

Le 18 mars 2026, la Société a annoncé avoir reçu un **avis d'acceptation** concernant sa demande de brevet américaine portant sur la composition de matière de MB-204.

Le 4 février 2026, la Société a annoncé avoir obtenu son **brevet japonais** portant sur la composition de matière de MB-204.

Faits importants

Il n'existe aucun fait important concernant la Société et les valeurs mobilières placées aux présentes qui n'ait été communiqué soit dans le présent document relatif au Placement, soit dans un autre document déposé par la Société au cours des 12 mois précédant la date du présent document relatif au Placement dans le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca. Vous devriez lire ces documents avant d'investir.

Quels objectifs commerciaux prévoyons-nous atteindre au moyen des fonds disponibles?

La Société entend utiliser les fonds disponibles recueillis dans le cadre du Placement de la manière indiquée aux présentes. Le principal objectif commercial de la Société est de faire progresser MB-204 jusqu'aux essais cliniques de phase 1. Dans l'hypothèse du Placement maximal, la Société entend atteindre son objectif de mener à terme la partie à dose unique croissante (SAD) des essais cliniques de phase 1 de son composé principal MB-204. Dans l'hypothèse du Placement minimal, la Société entend verser à son organisme de recherche sous contrat (CRO) le dépôt requis pour commencer les essais cliniques de phase 1, amorcer le processus de sélection des patients pour la phase 1 et planifier l'administration des doses. La Société a terminé toutes les études précliniques pertinentes requises pour commencer les essais cliniques de phase 1. Si le montant recueilli est supérieur au Placement minimal, mais inférieur au Placement maximal, la Société pourra financer au prorata des étapes supplémentaires des essais cliniques de phase 1. La Société a terminé le processus de sélection de son CRO et commencera les premières étapes des essais cliniques de phase 1 immédiatement après la réalisation du présent financement. La Société pourrait devoir mobiliser des capitaux supplémentaires à l'avenir afin de mener à terme les essais cliniques de phase 1. La Société prévoit que les essais cliniques de phase 1 pourraient durer 12 mois, après quoi la Société évaluerait les résultats et commencerait les préparatifs en vue des essais cliniques de phase 2, puis, par la suite, des essais cliniques de phase 3. À l'heure actuelle, la Société ne peut estimer de façon fiable les coûts nécessaires pour mener à terme les phases 2 et 3 des essais cliniques.

PARTIE 3. UTILISATION DES FONDS DISPONIBLES

Quels seront nos fonds disponibles à la clôture du Placement?

		Dans l'hypothèse du Placement minimal seulement	Dans l'hypothèse de la réalisation de 100 % du Placement
A	Montant à recueillir dans le cadre du présent Placement	1 500 000 \$	3 000 000 \$
B	Commissions de vente et honoraires	105 000 \$	210 000 \$
C	Coûts estimatifs du Placement (p. ex., frais juridiques, comptables et d'audit)	15 000 \$	15 000 \$
D	Produit net du Placement : $D = A - (B+C)$	1 380 000 \$	2 775 000 \$
E	Fonds de roulement au 31 août 2026 ⁽¹⁾	(1 292 954 \$)	(1 292 954 \$)
F	Sources de financement supplémentaires ⁽²⁾	150 000 \$	150 000 \$
G	Total des fonds disponibles : $G = D+E+F$	237 046 \$	1 632 046 \$

Notes :

- (1) Le calcul du fonds de roulement exclut : (i) 309 000 \$ d'intérêts courus sur les débentures convertibles de la Société, lesquels sont convertibles en Actions ordinaires au gré de la Société; et (ii) 772 000 \$ (juste valeur) de débentures convertibles d'un capital de 500 000 \$, qui viennent à échéance en janvier 2027. Le 9 septembre 2026, Kelsem Holdings Inc. a signé un engagement par lequel elle s'engage soit à convertir la totalité du capital et des intérêts dus en actions ordinaires de la Société, soit à reporter la date d'échéance au 31 décembre 2027.
- (2) La Société recevra également une contribution de 150 000 \$ dans le cadre de son accord de partenariat avec 5 Horizons Ventures, au moment du lancement de ses essais cliniques de phase 1.

Comment utiliserons-nous les fonds disponibles?

Description de l'utilisation prévue des fonds disponibles, par ordre de priorité	Dans l'hypothèse du Placement minimal seulement	Dans l'hypothèse de la réalisation de 100 % du Placement
Essais cliniques de phase 1 – partie SAD ⁽³⁾	25 000 \$	1 300 000 \$
Frais généraux et administratifs pour les 12 mois suivant le Placement (1)	200 000 \$	200 000 \$
Fonds de roulement non affecté	12 046 \$	132 046 \$
Total :	237 046 \$	1 632 046 \$

Notes :

- (1) Les frais généraux et administratifs pour les 12 mois suivant le Placement comprennent les honoraires de consultation, les frais de bureau et d'administration, les services de comptabilité et d'audit ainsi que les frais juridiques. Dans l'hypothèse du Placement minimal, la Société réduirait les frais généraux et administratifs à ceux qui sont nécessaires pour se conformer aux exigences d'information continue.

- (2) Les fonds disponibles ne seront pas versés aux initiés, aux personnes qui ont des liens avec la Société ou aux membres du même groupe que celle-ci, sauf au titre des salaires versés dans le cours normal des activités.
- (3) Dans l'hypothèse du Placement maximal, la Société entend affecter environ 1 300 000 \$ (80 % des fonds disponibles) à la partie à dose unique croissante (SAD) des essais cliniques de phase 1 de MB-204. Ces activités constituent des activités de recherche et développement des produits de la Société. Les essais cliniques de phase 1 de la Société devraient durer environ 12 mois. Le calendrier prévu de chaque étape du programme de recherche et développement est le suivant : (i) versement du dépôt au CRO ainsi que sélection et évaluation des patients (de 0 à 3 mois suivant la Date de clôture); (ii) administration des doses aux patients et suivi de ceux-ci (de 3 à 9 mois suivant la Date de clôture); et (iii) analyse des données et établissement des rapports (de 9 à 12 mois suivant la Date de clôture). La Société a terminé toutes les études précliniques requises pour commencer les essais cliniques de phase 1, notamment les études toxicologiques, les essais conformes aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et la sélection de formulations liquides de MB-204 adaptées aux enfants. Dans l'hypothèse du Placement minimal, la Société ne disposera pas de fonds disponibles suffisants pour mener à terme les essais cliniques de phase 1 et entend utiliser les fonds disponibles pour verser le dépôt de 25 000 \$ au CRO, ce qui déclenchera l'investissement prévu dans le cadre de son accord de partenariat. Le dépôt permettra d'amorcer la sélection des patients, l'objectif étant de mener à terme les essais cliniques de phase 1 après l'obtention d'un financement supplémentaire.

L'affectation du capital et l'échéancier prévu indiqués ci-dessus reflètent les intentions actuelles de la Société, fondées sur ses plans et sa situation commerciale actuels, lesquels pourraient changer à l'avenir à mesure que ses plans et sa situation commerciale évolueront. Bien que la Société ait l'intention d'utiliser le produit du Placement et ses fonds disponibles de la manière indiquée ci-dessus, il pourrait survenir des circonstances dans lesquelles, pour des motifs commerciaux valables, une réaffectation des fonds pourrait être jugée prudente ou nécessaire et différer de façon importante de celle indiquée ci-dessus, puisque les montants effectivement affectés et dépensés dépendront d'un certain nombre de facteurs, notamment de la capacité de la Société à mettre en œuvre son plan d'affaires.

Les plus récents états financiers audités et intermédiaires de la Société comportaient une note relative à la continuité de l'exploitation. Dans son évaluation de la continuité de l'exploitation, la direction est consciente des pertes récurrentes, des flux de trésorerie négatifs persistants et de la dépendance continue à l'égard des activités de financement, facteurs qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Le Placement vise à permettre à la Société de poursuivre le développement de MB-204 et d'entreprendre les essais cliniques de phase 1, et il ne devrait pas influencer sur la décision d'inclure une note relative à la continuité de l'exploitation dans les prochains états financiers de la Société.

Comment avons-nous utilisé les autres fonds que nous avons recueillis au cours des 12 derniers mois?

Date du financement	Montant du financement	Utilisation des fonds communiquée	Utilisation réelle des fonds à ce jour
17 avril 2026	500 000 \$	Le produit net du placement privé sera utilisé pour financer les essais précliniques, les essais conformes aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et les études toxicologiques préalables aux essais cliniques, ainsi que pour répondre aux besoins généraux de la Société et à ses besoins en fonds de roulement.	À ce jour, la Société a terminé tous ses essais précliniques et ses travaux de toxicologie et est en mesure de commencer ses essais cliniques de phase 1.

PARTIE 4. FRAIS ET COMMISSIONS

Quels sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons retenus dans le cadre du présent Placement, le cas échéant, et quels sont leurs honoraires?

Le Placement est effectué sans courtier; toutefois, la Société peut verser des honoraires d'intermédiation relativement aux acquéreurs présentés à la Société dans le cadre du Placement par tout intermédiaire qualifié. Les honoraires d'intermédiation consisteront en un paiement pouvant atteindre 7 % du produit brut du Placement relativement aux acquéreurs présentés par chaque intermédiaire, payable en espèces et estimé à un montant pouvant atteindre 105 000

\$ dans l'hypothèse du Placement minimal et 210 000 \$ dans l'hypothèse du Placement maximal. En outre, la Société émettra également des bons de souscription de l'intermédiaire (les « Bons de souscription de l'intermédiaire ») en nombre correspondant à 7 % du nombre total d'Unités vendues relativement aux souscripteurs présentés par chaque intermédiaire. Chaque Bon de souscription de l'intermédiaire sera exerçable afin d'acquérir une (1) Action ordinaire au prix de 0,20 \$ par action à compter du soixante et unième (61e) jour suivant la Date de clôture, et ce, pendant une période d'un (1) an à compter de la Date de clôture; toutefois, si, à tout moment après la date correspondant à soixante et un (61) jours suivant la Date de clôture, le cours moyen pondéré en fonction du volume des Actions ordinaires à la TSXV est d'au moins 0,25 \$ par action pendant une période de cinq (5) jours de bourse consécutifs (qu'il y ait ou non des opérations sur chacun de ces jours), la Société pourra devancer la date d'expiration des Bons de souscription de l'intermédiaire à une date qui ne pourra être antérieure à 30 jours suivant la date à laquelle un avis de cette expiration anticipée est transmis aux porteurs de Bons de souscription de l'intermédiaire, cet avis pouvant être donné au moyen d'un communiqué de presse général. Il est estimé que la Société émettra jusqu'à 700 000 Actions ordinaires à l'exercice des Bons de souscription de l'intermédiaire dans l'hypothèse du Placement minimal et jusqu'à 1 400 000 Actions ordinaires à l'exercice des Bons de souscription de l'intermédiaire dans l'hypothèse du Placement maximal.

PARTIE 5. DROITS DES ACQUÉREURS

Droits d'action en cas de présentation inexacte

Si le présent document relatif au Placement contient une présentation inexacte, vous avez le droit :

- a) d'annuler votre achat de ces valeurs mobilières auprès de la Société; ou**
- b) de réclamer des dommages-intérêts à la Société et, dans certains territoires, vous pouvez avoir un droit prévu par la loi de réclamer des dommages-intérêts à d'autres personnes.**

Ces droits vous sont conférés, que vous vous soyez ou non fondé sur la présentation inexacte. Toutefois, diverses circonstances limitent vos droits. En particulier, vos droits pourraient être limités si vous aviez connaissance de la présentation inexacte au moment où vous avez acheté les valeurs mobilières.

Si vous avez l'intention de vous prévaloir des droits décrits au paragraphe a) ou b) ci-dessus, vous devez le faire dans des délais stricts.

Vous devriez consulter les dispositions applicables de la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire pour connaître les détails de ces droits, ou consulter un conseiller juridique.

PARTIE 6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Où pouvez-vous trouver de plus amples renseignements à notre sujet?

Les porteurs de titres peuvent consulter les documents d'information continue de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca et trouver des renseignements supplémentaires sur notre site Web à l'adresse <https://marvelbiotechnology.com/>.

Les acquéreurs devraient lire le présent document relatif au Placement et consulter leurs propres conseillers professionnels afin d'évaluer les aspects de leur investissement dans les Unités liés à l'impôt sur le revenu, aux questions juridiques, aux facteurs de risque et à d'autres considérations.

PARTIE 7. DATE ET ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le présent document relatif au Placement, ainsi que tout document déposé en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières le 16 septembre 2025 ou après cette date, contient de l'information sur tous les faits importants concernant les valeurs mobilières placées et ne contient aucune présentation inexacte.

16 septembre 2026

CAN: 62183434.2

"J. Roderick Matheson"
J. Roderick Matheson
Chef de la direction

"Harry Nijjar"
Harry Nijjar
Chef des finances